

AMENAGEMENT FORESTIER AGGLOMERATION DU GRAND DAX / MAREMNE ADOUR COTE SUD

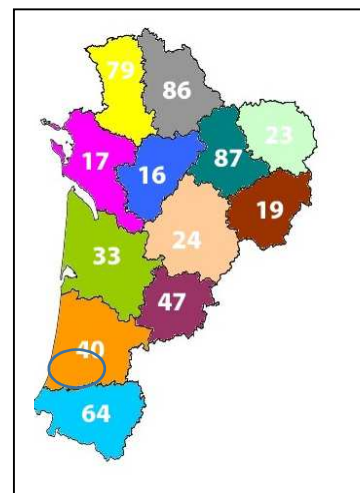
Année de réalisation : 2014

Durée de validité : NR

Organisme(s) en charge de l'élaboration : Cabinet Coudert – Forêt Logistique Conseil, Xylolink

Financier : MACS, Agglo Grand Dax, Etat, Europe et Région

Diffusion : Collectivités



Format : Rapport PDF + données numérisées (rapport d'analyse et atlas complet)

<https://www.foretlogistique.eu/Gestion-forestiere/Etudes-de-cas/Etude-sur-la-desserte-forestiere-du-sud-des-Landes-de-Gascogne-et-du-Sud-Adour-i26.html>

Territoire couvert : Agglomération du Grand Dax et communauté de communes « Marenne Adour Côte Sud » (MACS)

Type de propriété étudiée : Publique et Privée

Echelle de travail : 1/ 10 000 à 1/40 000

Animation : L'étude proposait une animation mais compte tenu des suites données au document, elle n'a pas abouti.

Contenu : Afin de permettre aux décideurs de faire un choix dans la réalisation des infrastructures et de prioriser les travaux à réaliser, une « étude préalable à l'aménagement forestier sur les territoires de la Communauté de Communes Marenne Adour Côte Sud (MACS) et de la Communauté d'agglomération du Grand Dax (CAGD) » a été engagée. Elle a pour objectif d'organiser et d'optimiser l'exploitation forestière sur ces deux territoires.

Légende de l'atlas

Desserte forestière

Réseau routier

- Autoroute
- Voie à caractère autoroutier
- Grand Axe
- Liaison régionale
- Routes peu fréquentées
- Liaison locale
- Chemins
- - - Interdit aux véhicules motorisés
- Piste cyclable ou voie verte
- - - Pistes empierrées

Analyse du réseau

- ↔ Possibilité de demi-tour
- Desserte sécurisée
- Desserte nécessitant une sécurisation conforme
- Desserte nécessitant une sécurisation renforcée
- ▲ Place de dépôt aménagée

Conditions d'accès à la forêt

- ACCES NATURELLEMENT SECURISE
> Dépôt sur pistes empierrées ou places de dépôt aménagées avec possibilité de demi-tour sécurisé (hors réseau routier goudronné)
- SECURISATION CONFORME REQUISE
> Traversée des routes peu fréquentées par les porteurs pour rejoindre un dépôt sécurisé
> Dépôt des bois en bord de routes peu fréquentées et non sinueuses
- SECURISATION RENFORCEE REQUISE
> Dépôt de bois sur pistes empierrées nécessitant une entrée en marche arrière des camions
> Dépôt de bois en bord de routes peu fréquentées sinueuses ou départementales
- ACCES IMPOSSIBLE SANS SURCÔÛT OU DANGER MAJEUR

Territoire

- - - Limites communales
- Bâtiments
- Surface agricole
- ⊗ Zone urbaine
- Réseau ferroviaire
- Collecteur d'eau permanent
- Océan
- Surface en eau permanente
- Surface en eau temporaire
- Autre occupation

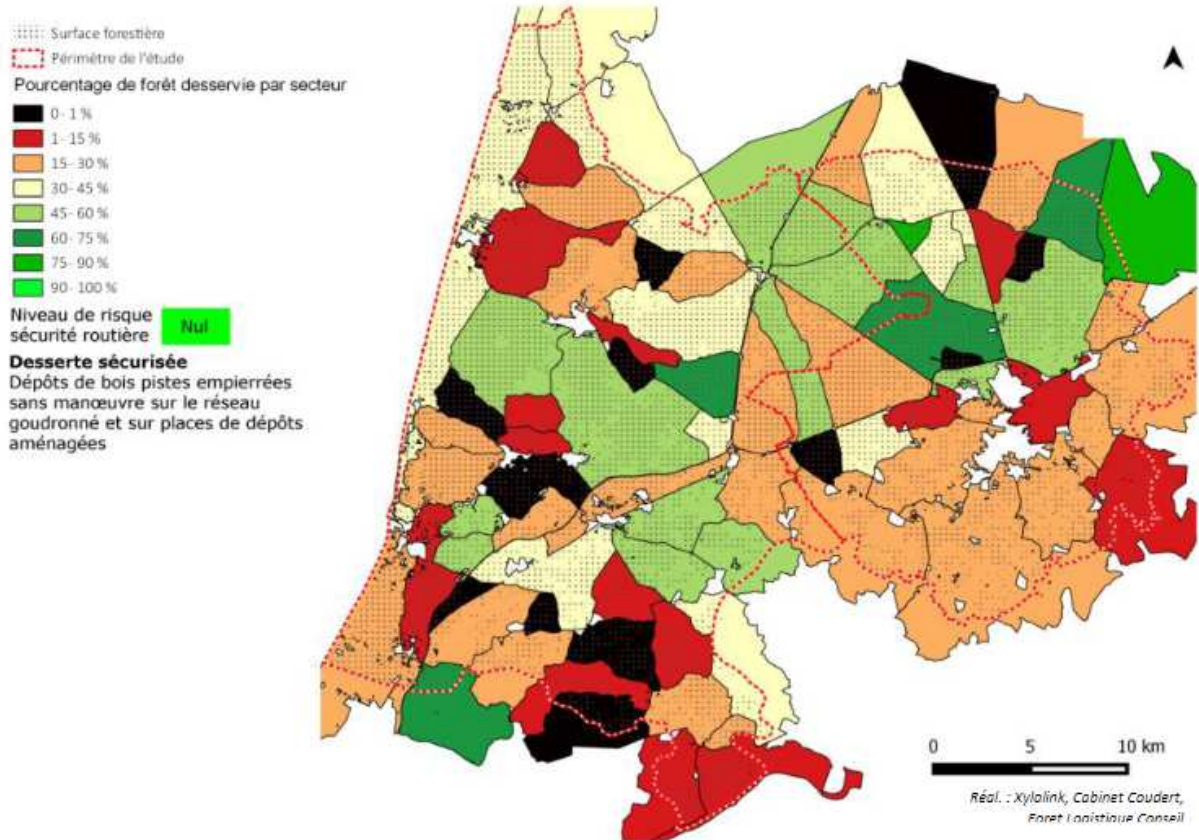
Multifonctionnalité : Aspects environnementaux, socio-culturels, touristiques analysés et cartographiés

Taux de réalisation : NON. Etat des lieux et analyse de l'exploitabilité

Cartographie des projets : Abandon.

Coût : Non

Propositions de cartes de niveau d'accessibilité



Carte 21 : carte de niveau 1, forêt accessible sans contraintes

Page 68 du rapport :

« Globalement, les infrastructures de desserte forestière sont suffisantes pour accéder aux forêts sans surcoût (73 % de couverture de la surface forestière*) mais ne permettent pas de travailler en toute sécurité (en évitant les manœuvres des camions et des engins forestiers ou les dépôts de bois sur les routes goudronnées où seule 32% de la forêt est accessible dans ces conditions). Or cet enjeu est clairement présenté comme le plus important sur le territoire par tous les acteurs. »

*soit à moins d'1 km d'une piste empierrée

Freins :

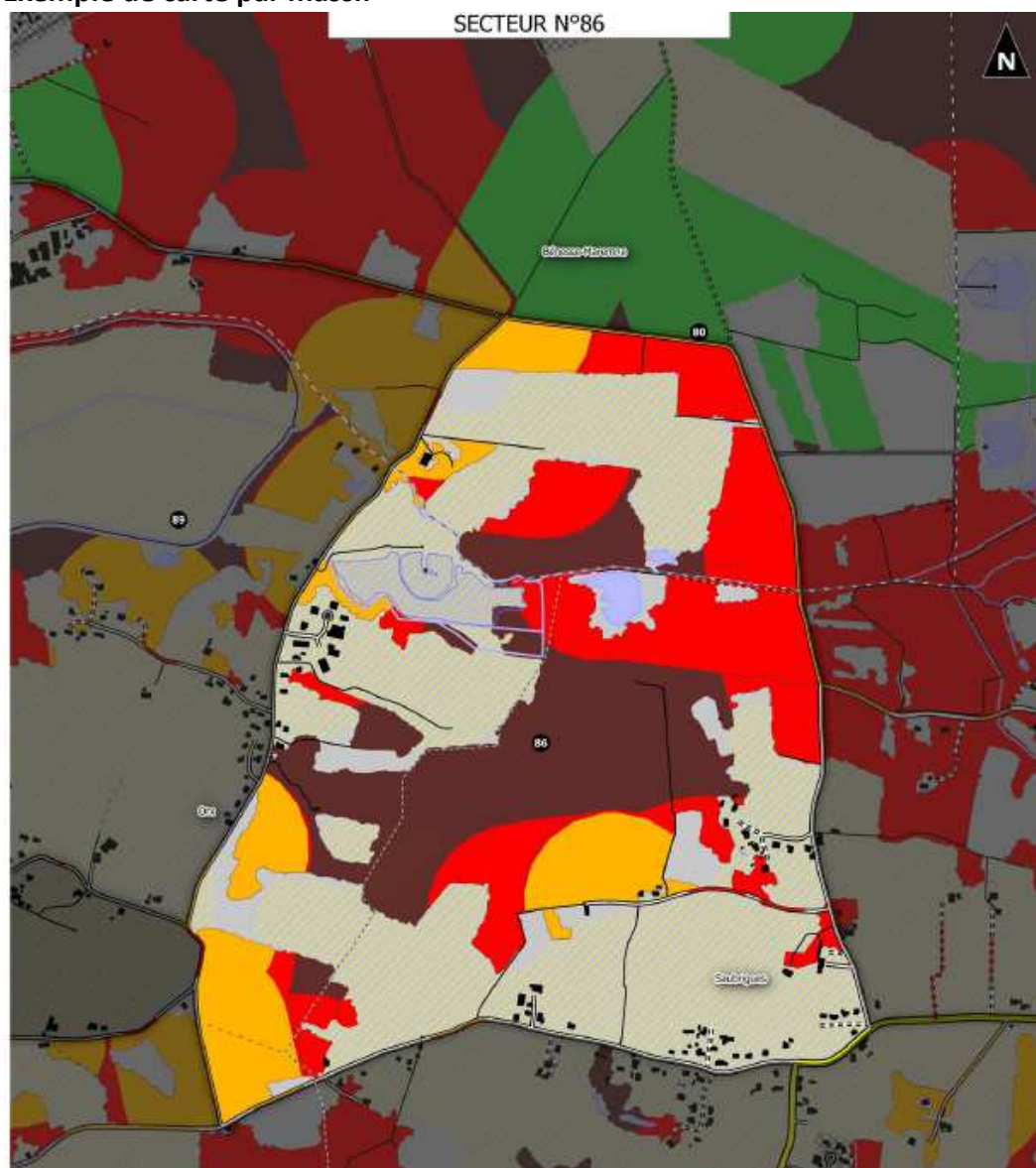
- Coût des préconisations trop élevé avec pour conséquence abandon de la suite du projet.
- Empiètement des aménagements urbains (bâti essentiellement).

Leviers :

- Dynamique forte de développement forestier.

- Des solutions à moindre coûts ont été proposées.
- Mutualisation de desserte agricole et forestière avec établissement d'un cahier des charges.

Exemple de carte par massif



Légende de l'atlas

Desserte forestière

Réseau routier

- Autoroute
- Voie à caractère autoroutier
- Grand Axe
- Liaison régionale
- Routes peu fréquentées
- Liaison locale
- Chemins
- Interdit aux véhicules motorisés
- Piste cyclable ou voie verte
- Pistes empierrées

Analyse du réseau

- Possibilité de demi-tour
- Desserte sécurisée
- Desserte nécessitant une sécurisation conforme
- Desserte nécessitant une sécurisation renforcée
- Place de dépôt aménagée

Conditions d'accès à la forêt

- ACCES NATURELLEMENT SECURISE
Dépôt sur pistes empierrées ou places de dépôt aménagées avec possibilité de demi-tour sécurisé (hors réseau routier goudronné)
- SECURISATION CONFORME REQUISE
> Traversée des routes peu fréquentées par les porteurs pour rejoindre un dépôt sécurisé
> Dépôt des bois en bord de routes peu fréquentées et non sinueuses
- SECURISATION RENFORCEE REQUISE
> Dépôt de bois sur pistes empierrées nécessitant une entrée en marche arrière des camions
> Dépôt de bois en bord de routes peu fréquentées sinueuses ou départementales
- ACCES IMPOSSIBLE SANS SURCÔÛT OU DANGER MAJEUR

Territoire

- Limites communales
- Bâtiments
- Surface agricole
- Zone urbaine
- Réseau ferroviaire
- Collecteur d'eau permanent
- Océan
- Surface en eau permanente
- Surface en eau temporaire
- Autre occupation